

Membres présents et absents :

- Représentants de la mairie d'Hermeray : Mme Sageau, Mme Baille
- Représentants du SIVOM : M. Ouba
- Enseignants : Mme Hourdequin, Mme Segaud, Mme Lacroix, M. Golé
- Délégués de parents d'élèves : Mmes Costa, Sylvestre, Phisanoukanh, et Heysé
- DDEN : M Leger

Excusées : Mme Cintrat, IEN, Mmes Perrot, Gimard, Crubilé, Monnier, parents d'élèves.

Choix du secrétaire de séance : Mme Costa

1- Validation du procès verbal du 2e conseil d'école

Nous validons le procès verbal du deuxième conseil d'école.

2- Validation du dispositif de rentrée échelonnée

Le dispositif de rentrée échelonnée pour septembre 2018 : non validé par l'IEN car non cumulative.

TOUS LES ELEVES DE PS RENTRERONT DONC LE LUNDI 3 SEPTEMBRE.

Les parents d'élèves regrettent l'absence de rentrée échelonnée en septembre, et vont écrire un courrier à Mme Cintrat, IEN.

3- Présentation et validation des nouveaux horaires de l'école pour la rentrée :

Rencontre directeurs – élus du SIVOM le 17/05 pour l'harmonisation des horaires des 2 écoles pour 2018-2019 :

| | Hermeray | Raizeux |
|------------|---------------|---------------|
| matin | 8h40 - 11h40 | 8h30 - 11h50 |
| Après-midi | 13h10 - 16h10 | 13h30 – 16h10 |

Les nouveaux horaires sont validés mais les parents élus auraient souhaité être associés à la discussion qui a eu lieu entre les élus et les directeurs.

4- Comptes de la coopérative scolaire

Nous avons commencé l'année scolaire avec 1724,67€.

Bénéfice fête de l'école juin 2017 : 938,65€

Bénéfice vente photos juin 2017 : 584€

| Bénéfices | Dépenses |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| dons volontaires :2066 € | Abonnements 297 € |
| vente des photos : en cours | Goûters : 130,90 €. |
| Bénéfice de la fête de l'école : 23 juin | Coopératives de classes : 800 € (150 € + si besoin) |
| | organisation de la kermesse (lots, courses,) 400€ environ (non chiffré à ce jour) |
| | matériel pédagogique : 1207,98€ |
| | Déplacement en bus : 100€ |
| | Petit matériel de sport : 255,07€ |

En projet : achat de nouveaux petits jeux de cour.

Actuellement en banque : 589,35 € .

Clôture des comptes : le 31 août. Validation des comptes : Deux enseignants de l'école + Mme Laurent, parent d'élève.

5- Fête de l'école et fin d'année

Sorties de fin d'année :

PS-MS et MS-GS : visite de la caserne des pompiers le 04/06, et visite de la Laiterie de la Reine : 18/06

CP au CM2 : visite de la caserne des pompiers + visites guidées au château de Rambouillet + Laiterie de la Reine le 08/06

Rencontres sportives :

MS à CE1 : participation aux Usépiades le 22/05 à Raizeux. CE2-CM1-CM2 : rencontre sportive à Hermeray le 05/06.

Le spectacle musical « L'agneau qui ne voulait pas être un mouton » aura lieu le samedi 23 juin.

Rendez : 10h00, dans la cour de l'école. Spectacle : 10h30 : petites saynettes écrites et jouées par les CM1-CM2 + conte musical + remise des livres de prix aux élèves de CM2. 12H30 Buffet participatif. 14H30: installation des stands et kermesse de 15h00 à 17h30.

Nous comptons sur la présence des parents et anciens élèves pour garantir le bon déroulement de la kermesse.

6- Rentrée 2018: effectifs et organisation

La rentrée : lundi 3 septembre.

Exceptionnellement, les parents de PS seront autorisés à accompagner leurs enfants dans la classe le lundi 3. Les parents des autres classes pourront rentrer EXCEPTIONNELLEMENT dans la cour le matin de la rentrée du 3 septembre. Un contrôle visuel des sacs sera mis en place, ainsi qu'un contrôle des identités si nécessaire.

Les effectifs :

| | | | | |
|--------------|----|--|-------------|----|
| PS | 22 | | CP | 7 |
| MS | 21 | | CE1 | 7 |
| GS | 26 | | CE2 | 8 |
| Mater | 69 | | CM1 | 20 |
| | | | CM2 | 6 |
| | | | Élem | 48 |

PS : 12 Raizeuliens

MS : 9 Raizeuliens

GS : 17 Raizeuliens

total primaire : 117

- 1 par rapport à 2017-2018 mais en gardant le GS

Les GS seront répartis sur les 2 classes en fonction des dates de naissance et de l'autonomie.

Répartitions prévues : PS-MS, MS-GS, GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2, pouvant être modifiées.

Mme Lacroix quitte l'école. Une enseignante a été nommée à titre définitif pour la remplacer.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h37.

La secrétaire

La directrice